

## Assiaga Card

## Lancement du service d'immatriculation en ligne



Le Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique, en partenariat avec Assiaga Card, société concessionnaire en charge du programme national des permis de conduire et cartes grises électroniques, viennent d'amorcer le démarrage de la gestion en ligne de la procédure d'immatriculation. Ce nouveau service s'adresse aux concessionnaires automobiles, aux vendeurs de voitures d'occasion et aux sociétés de location de voitures et de location longue durée (LLD). Selon un communiqué d'Assiaga Card, ce nouveau service apportera des avantages majeurs à la fois au département de tutelle et aux opérateurs. Ainsi, ce système permettra de désengorger les centres d'immatriculation, d'améliorer le service rendu au citoyen, et d'assurer une tracabilité totale sur toutes les immatriculations. De leur côté, les opérateurs verront la réduction du délai de délivrance des cartes grises électroniques. L'élimination des risques d'erreurs et la possibilité de recevoir les cartes grises directement dans leurs succursales font également partie des avantages qu'offre ce service. Le communiqué précise, par ailleurs, que la phase de déploiement pilote a été réalisée avec succès auprès de trois concessionnaires à Casablanca. La généralisation se poursuit pour que les échanges avec l'ensemble des concessionnaires soient 100% gérés en ligne à fin août 2015.